



**GUIDE DES BESOINS
EN SOUTIEN À LA FAMILLE**

**DEUXIÈME PARTIE
RENSEIGNEMENTS PRATIQUES**

RÉGION DE L'OUTAOUAIS

DÉCEMBRE 2006






En un coup d'œil

Les subventions en soutien à la famille	3
Situation critique	4
Parents-soutien	5
Les services de gardiennage.....	6
Les services de garde	6
Les services et maisons de répit.....	8
Les camps de vacances spécialisés	9
Les autres programmes et subventions	11
Revenus	11
Santé physique	13
Milieu de vie	14
Transport	15
Loisirs	17
Le plan de services	18
Votre droit de recours	19
Les associations.....	20
Coordonnées de l'Office des personnes handicapées du Québec	24

Légende

 Téléphone

 Courrier électronique

 Site internet



Les subventions en soutien à la famille

Ce tableau vous donne un aperçu des montants prévus par le programme Soutien à la famille pour votre région. La subvention maximale annuelle inclut le gardiennage, le répit et l'appui aux tâches quotidiennes.

Caractéristiques	Subvention maximale annuelle*
Enfant nécessitant peu d'attention et de soins	2 220 \$
Enfant nécessitant beaucoup d'attention et de soins	4 380 \$

Pour obtenir une subvention ou si vous désirez plus de renseignements sur le programme, communiquez avec votre **CSSS (CLSC)**.

* La subvention peut être supérieure dans le cas où il y a plus d'un enfant handicapé dans la même famille. Ces montants annuels pourraient aussi évoluer selon les budgets consentis au programme Soutien à la famille.



Situation critique

Parce que la présence d'un enfant ou d'un adulte handicapé amène des responsabilités supplémentaires, les familles se retrouvent parfois à bout de souffle.


Vous faites peut-être face, vous aussi, à un sentiment d'impuissance devant l'absence de services ou à une perte de confiance dans l'avenir et même à l'envie de « tout lâcher ».

Si vous croyez être dans une telle situation et que vous ne savez plus vers qui vous tourner, le premier organisme à contacter est votre **CSSS (CLSC)**. Si la personne handicapée reçoit des services d'un **centre de réadaptation**, celui-ci peut aussi vous aider.

S'il s'agit d'une urgence, n'hésitez pas à communiquer avec le service **Info-Santé** du **CSSS (CLSC)** ou à composer le **911**.

Vous pouvez aussi communiquer avec les organismes suivants :

Centre d'aide 24 h /7 jours

 819 595-9999

Tel-Aide Outaouais

 819 741-6433 ou, sans frais, 1 800 567-9699

Plusieurs associations de parents de personnes handicapées offrent également un service d'écoute et de soutien. Voir à ce sujet la section « Les associations ».



Parents-soutien

Ce service n'existe pas de façon formelle dans la région, néanmoins certains organismes et associations apportent du soutien aux parents qui viennent d'avoir un diagnostic pour leur enfant. Voir à ce sujet la section « Les association ».

Par contre, deux organismes nationaux offrent le service :

Association québécoise des parents d'enfants handicapés visuels

☎ sans frais 1 888 849-8729

✉ info@aqepvh.qc.ca

Dystrophie musculaire Canada

☎ sans frais 1 800 567-2236, poste 231

✉ infoquebec@muscle.ca



Les services de gardiennage


Certaines associations ont une banque de gardiens et de gardiennes ou offrent un service de gardiennage. Pour savoir lesquelles peuvent vous venir en aide, communiquez avec votre **CSSS (CLSC)**, programme Soutien à la famille




Les services de garde

Le choix d'un service de garde

Pour l'inscription de votre enfant, adressez-vous directement au centre de la petite enfance (CPE), à la garderie ou au service de garde en milieu familial de votre choix. Plusieurs services de garde acceptent les enfants handicapés. Pour consulter la liste des services de garde (incluant les bureaux coordonnateurs pour une place en milieu familial), visitez le site du **ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine** :

 www.mfacf.gouv.qc.ca

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec l'**Association des centres de la petite enfance de l'Outaouais** :

 819 561-9101, poste 12

Vous pouvez également obtenir de l'aide dans vos démarches pour trouver un service de garde en communiquant avec l'**Office des personnes handicapées du Québec** :

 sans frais 1 800 567-1465
par télécscripteur 1 800 567-1477

 dpji@ophq.gouv.qc.ca

Subventions

Les services de garde peuvent recevoir des subventions pour faciliter l'intégration d'un enfant handicapé. Deux types de subventions sont possibles :

- l'**Allocation pour l'intégration d'un enfant handicapé** peut être obtenue une fois la déficience confirmée ;
- la **Mesure exceptionnelle de soutien à l'intégration** vise à faciliter ou à maintenir l'intégration en service de garde d'un enfant handicapé ayant d'importants besoins.

Ce sont les services de garde, avec le consentement des parents, qui demandent ces subventions au ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine.



Les services de garde

Soutien à l'intégration

La plupart des centres de réadaptation offrent des services de soutien pour l'intégration d'un enfant et l'adaptation des activités des services de garde.

Les services de garde en milieu scolaire

Plusieurs écoles offrent des services de garde au niveau primaire. Pour l'inscription de votre enfant à ces services, vous devez vous adresser à **votre école** au moment de l'inscription scolaire. Si l'école n'est pas en mesure d'offrir le service, elle peut vous référer à un autre service de garde répondant mieux aux besoins particuliers de votre enfant.

Subventions

Les services de garde reçoivent une subvention pour accueillir les enfants handicapés (inscrits et présents à l'école au 30 septembre de l'année en cours). C'est l'école qui fait la demande de subvention au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport par l'entremise de la commission scolaire.

Soutien à l'intégration

Dans le cadre du plan d'intervention en services éducatifs, les services de garde peuvent faire part de leurs besoins afin d'obtenir du soutien des autres intervenants du milieu.

Le projet **Intégration sociale des enfants handicapés en milieu scolaire** offre des services en région pour faciliter l'intégration en service de garde. La demande doit être faite par le service de garde ou l'école, mais vous pouvez aussi, comme parent, obtenir de l'information :

☎ 450 646-2714

✉ info@isehms.qc.ca

🌐 www.isehms.qc.ca



Les services et maisons de répit

Centre Serge Bélair

Campbell's Bay

☎ 819 648-2242

✉ repitrsb@ren.igs.net

🌐 www.rsdi.qc.ca

Trait-d'Union Outaouais

Gatineau

☎ 819 595-1290

✉ admintuoi@bellnet.ca

🌐 www.traitdunionoutaouais.com

Le centre de réadaptation en déficience intellectuelle **Pavillon du parc** peut offrir du répit par le biais de ressources de type familial (famille d'accueil). Pour obtenir ces services, vous devez vous adresser à votre **CSSS (CLSC)**.

Répit dans les camps de vacances

Plusieurs camps de vacances spécialisés offrent des fins de semaine de répit durant toute l'année. À la page suivante, nous avons répertorié quelques-uns de ces camps en indiquant (+ répit) à côté de leur nom.



Les camps de vacances spécialisés

Camp Gatineau (+ répit)

Déficiência intellectuelle et déficiences multiples

☎ 819 777-6164

🌐 www.campgatineau.com

Les camps de l'APICO (+ camps de jour)

Déficiência intellectuelle

☎ 819 771-6219

📧 apico@ncf.ca

🌐 www.apico.itgo.com

Camp Perce-Neige (+ répit)

Laurentides

Déficiência intellectuelle ou physique, déficiences multiples

☎ 450 226-3336

🌐 www.perceneige.ca

Camp d'été de l'Association québécoise du syndrome Gilles de la Tourette – Accès Plein-Air

Lanaudière

(Enfants, adolescents)

☎ 514 328-3910

🌐 www.aqst.com

Camp Papillon

Lanaudière

Déficiência physique et déficiences multiples

☎ 514 937-6171

🌐 www.enfantshandicapes.com



Les camps de vacances spécialisés

Camp Garagona

Montérégie

Déficienne intellectuelle

☎ 450 298-5159

🌐 www.campgaragona.qc.ca

Centre Notre-Dame-de-Fatima (+ répit)

Montérégie

Déficienne auditive avec ou sans déficienne associée

☎ 450 453-7600

🌐 www.centrendfatima.com

Colonie Les bosquets

Montérégie

Déficienne intellectuelle et déficiennes multiples

☎ 450 467-3918

Services de répit Emergo (+ répit)

Montérégie, Lanaudière, Laurentides

Autisme et autres TED

☎ 514 931-2882

🌐 www.servicesderepitemergo.com

Cité Joie (+ répit)

Capitale-Nationale - Lac-Beauport

Déficienne intellectuelle ou physique

☎ 418 849-7183

🌐 www.citejoie.com

Fondation des aveugles du Québec

Déficienne visuelle (6-18 ans)

☎ 514 259-9470

🌐 www.aveugles.org

Pour connaître les camps de vacances ou les services des loisirs réguliers qui accueillent des enfants ou adultes handicapés, contactez l'**Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais** :

☎ 819 663-2575

🌐 www.urlso.qc.ca



Les autres programmes et subventions

Revenus

Le soutien aux enfants

Les familles qui ont des enfants à charge de moins de 18 ans peuvent recevoir le paiement de soutien aux enfants dont le montant peut varier selon les revenus et la situation familiale. Vous devez vous adresser à la **Régie des rentes du Québec** :

☎ 819 772-3049 ou, sans frais, 1 800 463-5185

🗉 www.rrq.gouv.qc.ca

Le supplément pour enfant handicapé

Quels que soient leurs revenus, les familles ayant un enfant handicapé peuvent demander le supplément pour enfant handicapé dont le montant est le même pour tous. Vous devez vous adresser à la **Régie des rentes du Québec** :

☎ 819 772-3049 ou, sans frais, 1 800 463-5185

🗉 www.rrq.gouv.qc.ca

La prestation pour enfants handicapés (PEH)

Cette prestation non imposable, octroyée par le gouvernement du Canada, est destinée aux familles à revenu faible ou modeste qui subviennent aux besoins d'un enfant de moins de 18 ans ayant une déficience mentale ou physique grave et prolongée.

Revenus

La prestation pour enfants handicapés (PEH) (suite)

La PEH est ajoutée aux versements mensuels de la prestation fiscale canadienne pour enfants. Pour plus de renseignements, communiquez avec l'**Agence du revenu Canada**

☎ sans frais 1 800 387-1194

🗉 www.cra-arc.gc.ca/benefits/cctb/menu-f.html



Les autres programmes et subventions

Le Programme d'assistance-emploi (« aide sociale »)

Lorsque votre enfant atteint l'âge de 18 ans, vous n'avez plus droit à l'allocation familiale. Toutefois, votre enfant peut avoir droit aux prestations du Programme d'assistance-emploi. Vous devez vous adresser au **Centre local d'emploi** de votre secteur.


 www.mess.gouv.qc.ca

Les déductions fiscales

Vous pouvez avoir droit aux déductions fiscales pour enfant handicapé à charge ou pour personne handicapée au provincial et au fédéral. Demandez les formulaires et brochures explicatives à :

Revenu Québec


Les personnes handicapées et la fiscalité (IN-133)


 819 770-1768 ou, sans frais 1 800 267-6299

 www.revenu.gouv.qc.ca

Revenu Canada

Renseignements concernant les personnes handicapées (RC4064)

 sans frais 1 800 959-7383

 www.cra-arc.gc.ca/handicape



Les autres programmes et subventions

Santé physique

Équipements et fournitures

Vous pouvez obtenir une subvention pour des équipements spécialisés et des fournitures médicales (pour compenser, par exemple, le coût des couches de votre enfant de plus de trois ans). Vous devez faire une demande à votre **CSSS (CLSC)** ou au **Centre local d'emploi** si vous ou votre enfant êtes bénéficiaires du Programme d'assistance-emploi.

Frais de transport

Vous pouvez faire défrayer vos frais de transport et d'hébergement si votre enfant a besoin de traitements médicaux (ex. : dialyse) ou de réadaptation **fréquents et sur une base régulière** dans un centre hospitalier ou un centre de réadaptation.

Faites votre demande au **Centre régional de réadaptation La RessourSe** :

☎ 819 777-6261, télécopieur 819 77-0701

De plus, si vous ou votre enfant êtes bénéficiaires du Programme d'assistance-emploi, vous pouvez également vous faire rembourser une partie des frais pour les déplacements faits pour des raisons médicales. Vous devez vous adresser à votre **Centre local d'emploi**.

Les services dentaires spécialisés

Si votre enfant n'a pas accès à votre dentiste habituel, vous pouvez obtenir pour lui des services dentaires spécialisés accessibles aux personnes handicapées au **Centre dentaire Touchette et Villeneuve** :

☎ 819 568-4616



Les autres programmes et subventions

Milieu de vie (à la maison)

Le Programme de soutien à domicile

Vous pouvez obtenir des services à domicile ou une subvention pour du soutien à domicile si votre enfant a besoin d'aide physique (par exemple, pour le bain d'un enfant devenu trop lourd à porter). Vous devez vous adresser à votre **CSSS (CLSC)**.

Le Programme d'adaptation de domicile

Vous pouvez obtenir une subvention pour faire adapter votre domicile (maison ou logement) afin de le rendre accessible à votre enfant. Vous pouvez avoir besoin d'une rampe d'accès, de faire agrandir les portes ou d'adapter la salle de toilette.

Pour obtenir de l'information sur le programme ou le formulaire à compléter, communiquez avec votre **municipalité**. Pour toute demande d'évaluation, adressez-vous au **Centre régional de réadaptation La RessourSe** :

☎ 819 777-6261, télécopieur 819 777-0701

Vous pouvez également obtenir des informations auprès de la **Société d'habitation du Québec** :

☎ sans frais 1 800 463-4315

🌐 www.habitation.gouv.qc.ca



Les autres programmes et subventions

Transport

Le service de transport adapté

Si votre enfant ne peut utiliser le transport en commun régulier, il peut avoir accès au service de transport adapté. Selon l'endroit où vous habitez, communiquez avec :

Corporation du transport adapté de la Petite-Nation

Petite-Nation

☎ 819 427-6258, poste 262

Municipalité de la Pêche

La Pêche

☎ 819 456-2161

Société de transport de l'Outaouais (STO)

Gatineau

☎ 819 770-7900, poste 6950

TransporAction Pontiac

Cambell's Bay

☎ 819 648-2223 ou, sans frais, 1 877 648-2223

Transport adapté Vallée-de-la-Gatineau inc.

Haute-Gatineau

☎ 819 449-7666



Les autres programmes et subventions

Le service de transport régulier

Si votre enfant a une déficience intellectuelle ou visuelle, il peut obtenir une carte d'accompagnement qui permet à la personne qui l'accompagne dans ses déplacements d'avoir accès gratuitement à l'autobus. Pour plus de renseignements, communiquez avec le service à la clientèle de la **Société de transport de l'Outaouais** :

☎ 819 770-7900, poste 6950

La carte d'accompagnement pour le transport interurbain

La carte d'accompagnement en **transport interurbain par autocar** est offerte à toute personne handicapée âgée d'au moins huit ans devant être accompagnée lors de ses déplacements interurbains. Cette carte permet à la personne accompagnatrice, âgée d'au moins 14 ans, d'être exemptée des frais de transport. Pour obtenir de l'information ou un formulaire de demande à compléter, vous devez vous adresser à l'**Association des propriétaires d'autobus du Québec** :

☎ 418 522-7131

🌐 www.apaq.qc.ca

La vignette de stationnement

Si votre enfant éprouve des difficultés dans ses déplacements, la vignette de stationnement vous permet de garer votre voiture dans les espaces réservés aux personnes handicapées. Pour l'obtenir, vous devez vous adresser à la **Société de l'assurance automobile du Québec** :

☎ sans frais 1 800 361-7620

🌐 www.saaq.gouv.qc.ca

Le Programme d'adaptation de véhicule

Une subvention peut vous permettre d'adapter le véhicule familial afin d'en faciliter l'accès à votre enfant et le rendre sécuritaire. Vous devez vous adresser à la **Société de l'assurance automobile du Québec** :

☎ sans frais 1 800 525-7719

🌐 www.saaq.gouv.qc.ca



Les autres programmes et subventions

Loisirs

Le Programme d'accompagnement en loisir

Afin que votre enfant ait accès à des activités de loisir, l'organisme qu'il fréquente peut obtenir une subvention pour défrayer les services d'un accompagnateur. Pour plus de renseignements sur le programme, adressez-vous à **l'Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais :**

☎ 819 663-2575

✉ info@urlso.qc.ca

🌐 www.urlso.qc.ca

La vignette d'accompagnement touristique et de loisir

Vous pouvez obtenir une vignette qui permet à la personne qui accompagne votre enfant (12 ans et plus) d'avoir accès gratuitement aux sites touristiques et aux activités de loisir. Pour plus de renseignements, adressez-vous à **l'Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais :**

☎ 819 663-2575

✉ abaril@urlso.qc.ca

🌐 www.vatl-tlcs.org



Le plan de services

L'élaboration d'un plan de services permet de faire une bonne évaluation des besoins de votre enfant **dans chaque domaine d'activité** (services de garde, école, travail, loisirs, transport, etc.) ainsi que de vos besoins en soutien à la famille.

Par la suite, cette évaluation servira à organiser les services requis avec la collaboration des intervenants impliqués.

Pour un enfant ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement :

- si votre enfant reçoit des services d'un centre de réadaptation, vous devez en faire la demande au **centre** ;
- s'il ne reçoit pas de services d'un centre de réadaptation, vous devez vous adresser au **CSSS (CLSC)**.

Pour un enfant ayant toute autre déficience, il faut communiquer avec le centre de réadaptation approprié selon sa déficience.

L'**Office des personnes handicapées du Québec** peut également vous aider à amorcer une démarche de plan de services, et ce, quelle que soit la déficience de votre enfant. Vous pouvez aussi obtenir gratuitement une copie du guide intitulé « Je commence son plan de services » pour vous aider à identifier les besoins de votre enfant. Pour obtenir des services ou le Guide, communiquez avec l'**Office** :

☎ sans frais 1 800 567-1465

par télécopieur 1 800 567-1477

✉ dpil@ophq.gouv.qc.ca

🌐 www.ophq.gouv.qc.ca



Votre droit de recours

Si vous n'êtes pas satisfaits des services offerts ou reçus ou que vous êtes en désaccord avec une décision rendue à votre égard, vous devez utiliser les procédures de révision et de plaintes prévues par les organismes concernés.

Il est important de faire cette démarche par écrit, en expliquant les motifs de vos insatisfactions et en notant le nom des personnes contactées. Conservez une copie des lettres et des documents que vous envoyez.

S'il s'agit d'un établissement du réseau de la santé et des services sociaux, le **Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes – Outaouais** peut vous aider à formuler votre plainte et vous accompagner au besoin :

☎ 819 770-3637

✉ caap-out@videotron.ca

Dans tous les cas, vous pouvez également communiquer avec l'**Office des personnes handicapées du Québec** qui offre du soutien-conseil et de l'accompagnement aux personnes handicapées ou à leur famille :

☎ sans frais 1 800 567-1465

par téléscripteur 1 800 567-1477

✉ dpqi@ophq.gouv.qc.ca



Les associations

Associations offrant des services de soutien aux familles :

Association de l'ouïe de l'Outaouais

115, boulevard Sacré-Cœur, bureau 206
Gatineau J8X 1C5

☎ 819 770-9653

✉ adoo@qc.aira.com

🌐 www.alphasourd.org/cas/outaouais.htm

Association des personnes handicapées visuelles de l'Outaouais

109, rue Wright, bureau 411
Gatineau J8X 2G7

☎ 819 771-5417

✉ aphvo@bellnet.ca

🌐 www.raaq.qc.ca

Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs

117, des Manoirs

Gatineau J9J 2N2

☎ sans frais, 1 877 842-4006

✉ aqepa.outaouais@videotron.ca

🌐 www.surdite.org/aqepa

Association pour les personnes handicapées de la Petite-Nation

358, rue Rossy

Saint-André-Avellin J0V 1W0

☎ 819 983-2648

✉ aphpn@globetroter.net

🌐 www.petite-nation.qc.ca/aphpn



Les associations

Association pour l'intégration communautaire de l'Outaouais

10, rue Noël, suite 107

Gatineau J8Z 3G5

☎ 819 771-6219

✉ apico@bellnet.ca

🌐 www.apico.ca

Association pour personnes exceptionnelles de Papineau inc.

105, rue Maclachlan

Gatineau J8L 3B2

☎ 819 986-5758

Association québécoise des enfants dysphasiques

8, chemin de Gui

Cantley J8V 2V8

☎ 819 790-1403

Épilepsie Outaouais

115, boulevard Sacré-Cœur, bureau 109

Gatineau J8X 1C5

☎ 819 595-3331

✉ info@epilepsieoutaouais.org

🌐 www.epilepsieoutaouais.org



Les associations

Société canadienne de la sclérose en plaques Section de l'Outaouais

10, rue Noël, local 109

Gatineau J8Z 3G5

☎ 819 778-1450

✉ scspqout@magi.com

🌐 www.scleroseenplaques.ca

Trait-d'Union – ATOUT

109, rue Wright, bureau 004

Gatineau J8X 2G7

☎ 819 595-1290

✉ admintuoi@bellnet.ca

🌐 www.traitdunionoutaouais.com

Organismes nationaux

Association de spina-bifida et d'hydrocéphalie du Québec

☎ sans frais 1 800 567-1788

✉ info@spina.qc.ca

🌐 www.spina.qc.ca

Association québécoise des personnes de petite taille

☎ 514 521-9671

✉ info@aqppt.org

🌐 www.aqppt.org



Les associations

Association québécoise des parents d'enfants handicapés visuels

☎ sans frais 1 888 849-8729

✉ info@aqpehv.qc.ca

🌐 www.aqpehv.qc.ca

Association québécoise du syndrome de Rett

☎ 514 486-1311

✉ info@rettsyndromeqc.org

🌐 www.rettsyndromeqc.org

Association québécoise du syndrome Gilles de la Tourette

☎ 514 328-3910

✉ info@aqst.com

🌐 www.aqst.com

Association québécoise pour les troubles d'apprentissage

☎ 514 847-1324

🌐 www.aqeta.qc.ca

Dystrophie musculaire Canada

☎ sans frais 1 800 567-2236, poste 231

✉ infoquebec@muscle.ca

🌐 www.muscle.ca



Coordonnées de l'Office

Office des personnes handicapées du Québec

☎ sans frais 1 800 567-1465
par télécopieur 1 800 567-1477
✉ dpil@ophq.gouv.qc.ca
🌐 www.ophq.gouv.qc.ca

Vous pouvez consulter le **Centre de documentation** de l'Office qui possède une collection de 20 000 documents touchant différents sujets concernant les personnes handicapées. Un service de prêt ainsi que du soutien dans votre recherche de documentation vous sont offerts :

☎ sans frais 1 888 264-2362
✉ documentation@ophq.gouv.qc.ca

Vous pouvez aussi consulter le **catalogue** répertoriant l'ensemble des documents du Centre de documentation directement sur le site de l'Office au :

🌐 www.ophq.gouv.qc.ca

